



Suivi Citoyen par les OSC de la transparence
et la Redevabilité de l'Education



Résultats

de la première observation
de la transparence
et de la redevabilité
du secteur éducatif

Août 2022

Financé par

L'ÉDUCATION & VOIX HAUTE
plaidoyer et responsabilité sociale



Le projet SCORE (Suivi-Citoyen par les OSC de la transparence et la redevabilité dans l'Education), financé par Education à Voix Haute, consiste à améliorer la qualité des services d'éducation fondamentale fournis dans les écoles publiques grâce à une meilleure utilisation et allocation des ressources, ainsi qu'à la réduction de la corruption et des détournements de fonds dans le secteur de l'éducation.

L'objectif général du projet est de « renforcer l'engagement et les capacités des FEFFI et des OSC à différents niveaux dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale »

1. GENERALITES SUR L'OBSERVATION

1.1. Objectif et résultats attendus

L'observation réalisée par le projet SCORE vise à améliorer la qualité des services de l'éducation fondamentale fournis dans les établissements scolaires publics d'interventions. Deux principaux résultats seront attendus de cette observation :

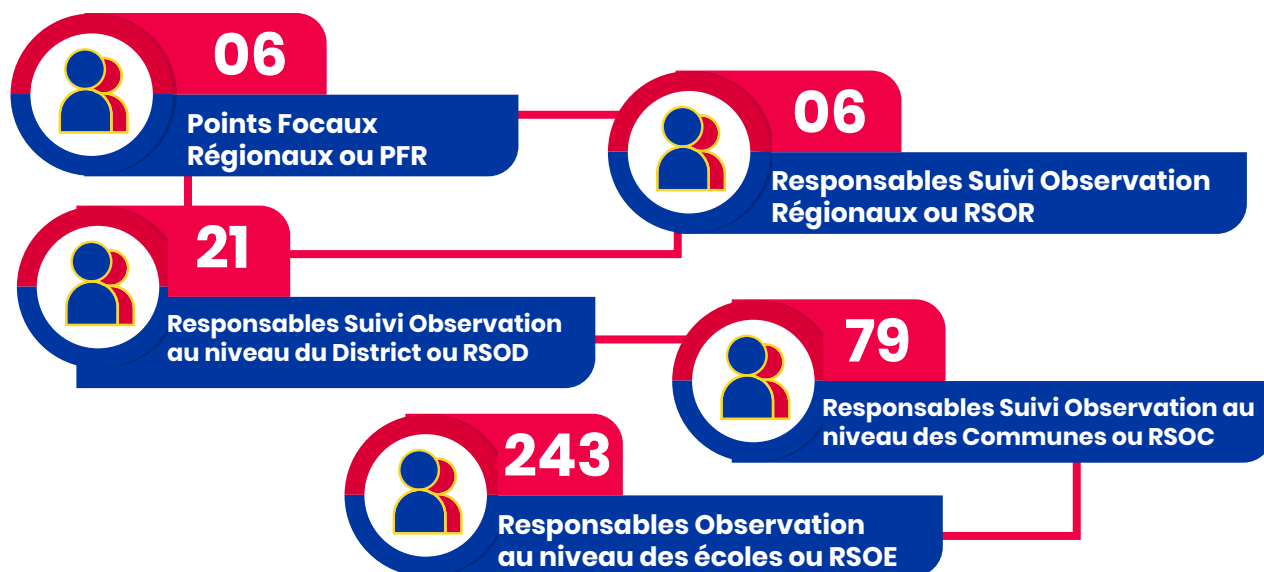
- La participation, la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale dans les établissements des régions d'intervention de SCORE sera évaluée
- Des recommandations d'amélioration des services de l'éducation fondamentale seront émises

1.2. Dispositif d'observation

Au niveau national, 04 Organisations assurent le pilotage de la mise en œuvre du projet SCORE, à savoir MSIS-Tatao, ONG Ravintsara, MonEPT (Mouvement national pour l'éducation pour tous) et DRV (Dinaka sy rindra ho an'ny Vehivavy). Elles sont appuyées par une équipe **d'analyste et de statisticien** qui assure le traitement des informations/ données collectées à différents niveaux.

Au niveau régional et local, les suivis observations ont été mené par les OSCs à différents niveaux dénommés « Suivi-observateurs ou observateurs ». Ils sont engagés en tant que bénévoles volontaires tout en respectant les profils requis. Les suivi-observateurs sont encadrés par l'équipe centrale du projet SCORE.

Le dispositif d'observation est composé de :



NB. Les observateurs sont des membres actifs d'une organisation de la société civile dans leurs zones d'interventions respectives.

1.3. Méthodologie d'observation

REGION	EPP	CEG	TOTAL
Analamanga	64	13	77
Androy	31	7	38
Anosy	30	8	38
Atsimo-Andrefana	49	11	60
Fitovinany	32	7	39
Menabe	32	10	42
Vatovavy	25	7	32
TOTAL	263	63	326

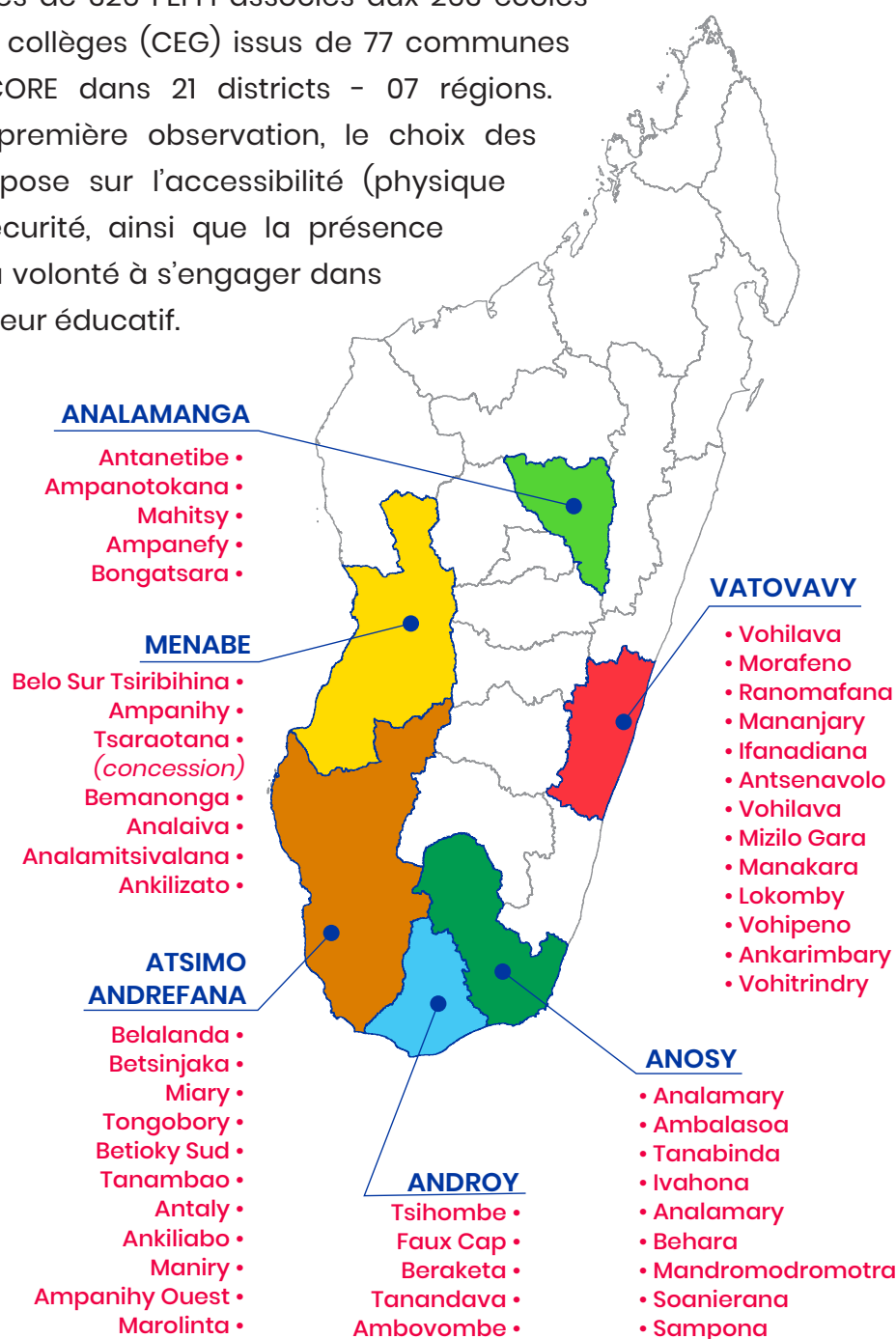
L'observation a été menée en trois étapes complémentaires :

- Conduite d'un focus group avec les membres du bureau permanent du FEFFI
- Conduite d'un focus group avec les membres de l'Assemblée générale du FEFFI
- Conduite d'une interface meeting avec le bureau permanent et l'assemblée générale du FEFFI

Les outils d'observation, fruits de la collaboration étroite entre l'équipe du MEN et l'équipe du SCORE, sont basés sur un système de scoring (de 1 (faible) à 5 (bon)) synthétisé par thématique. Les données collectées par les Observateurs au niveau des écoles sont contrôlées et consolidées par les observateurs aux niveaux des communes et districts avant d'être finalement saisies sur un formulaire électronique par les responsables suivi-observation au niveau des régions.

1.4. Cibles de l'observation

Au cours de cette première observation, les principales cibles sont constituées de 326 FEFFI associés aux 263 écoles primaires (EPP) et 63 collèges (CEG) issus de 77 communes d'intervention du SCORE dans 21 districts - 07 régions. Au cours de cette première observation, le choix des écoles observées repose sur l'accessibilité (physique et numérique), la sécurité, ainsi que la présence d'OSC manifestant sa volonté à s'engager dans l'amélioration du secteur éducatif.

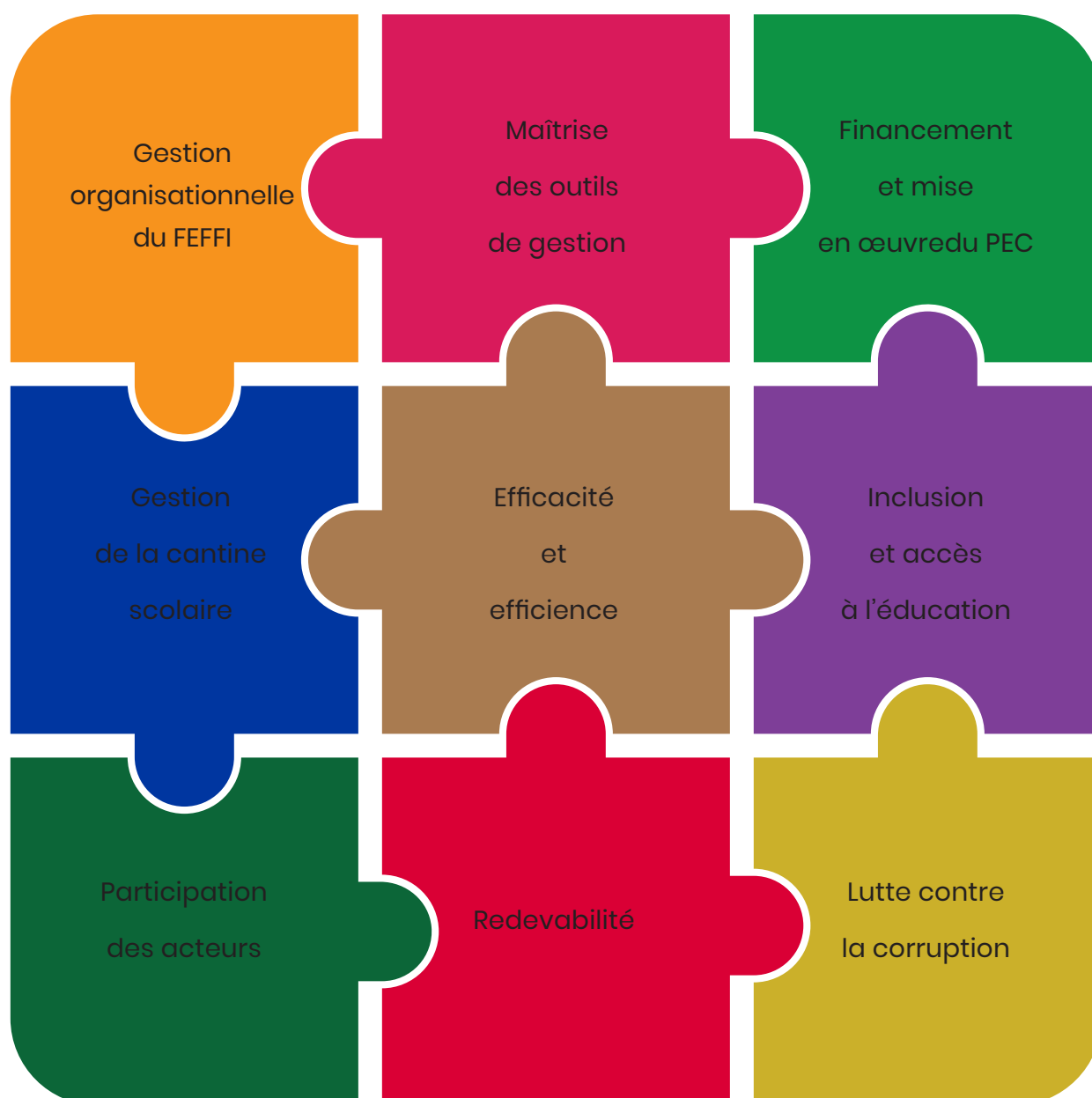


1.5. Période de l'observation

L'observation s'est déroulée au cours du mois de mai et juin 2022, c'est-à-dire avant la fin de l'année scolaire 2021-2022.

1.6. Thèmes de l'observation

Le suivi-observation porte sur neuf thèmes listés ci-dessous :

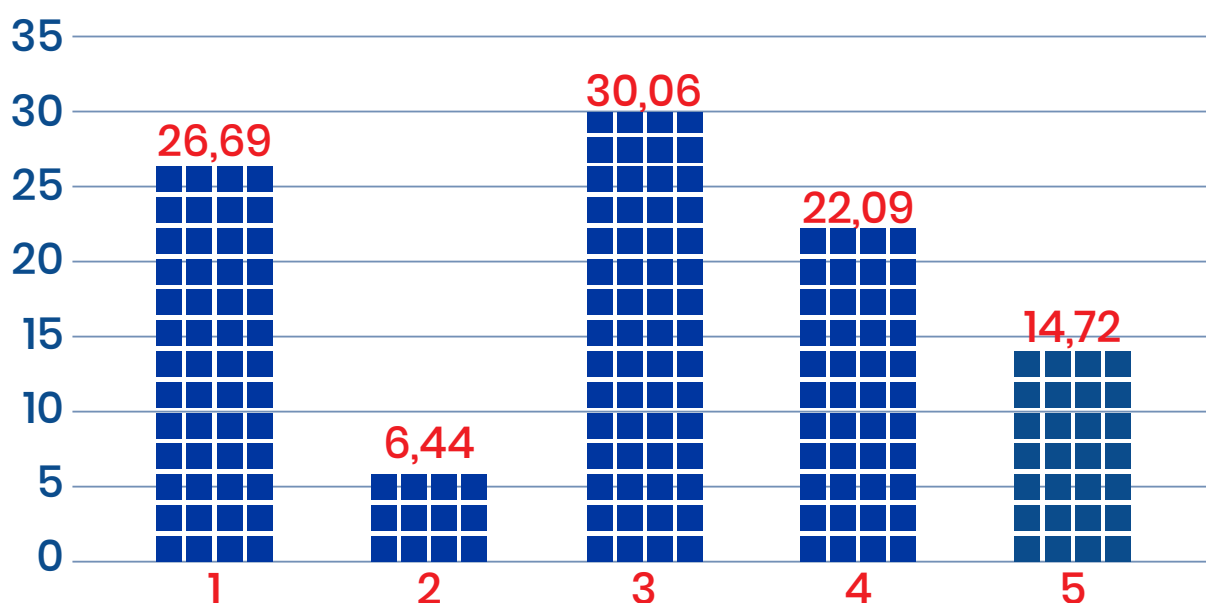


2. RESULTATS DE L'OBSERVATION

2.1. Gestion organisationnelle du FEFFI

Cette section évalue la connaissance par les membres de l'AG portant sur les rôles respectifs du président d'AG, du bureau permanent et du comité de suivi.

Scores sur la connaissance des Structures de gestion



30% des FEFFI ont un score moyen (3), tandis que près de 33% ont un score faible. Ainsi, 63% de FEFFI a un score faible à moyen sur la connaissance des rôles et attribution des différents organes au sein du FEFFI. Ceci traduit le fait que bien souvent, la gestion des FEFFI est l'affaire du bureau permanent (BP) et que les membres de l'assemblée générale (AG) du FEFFI comme les parents d'élèves ne connaissent pas vraiment les FEFFI.

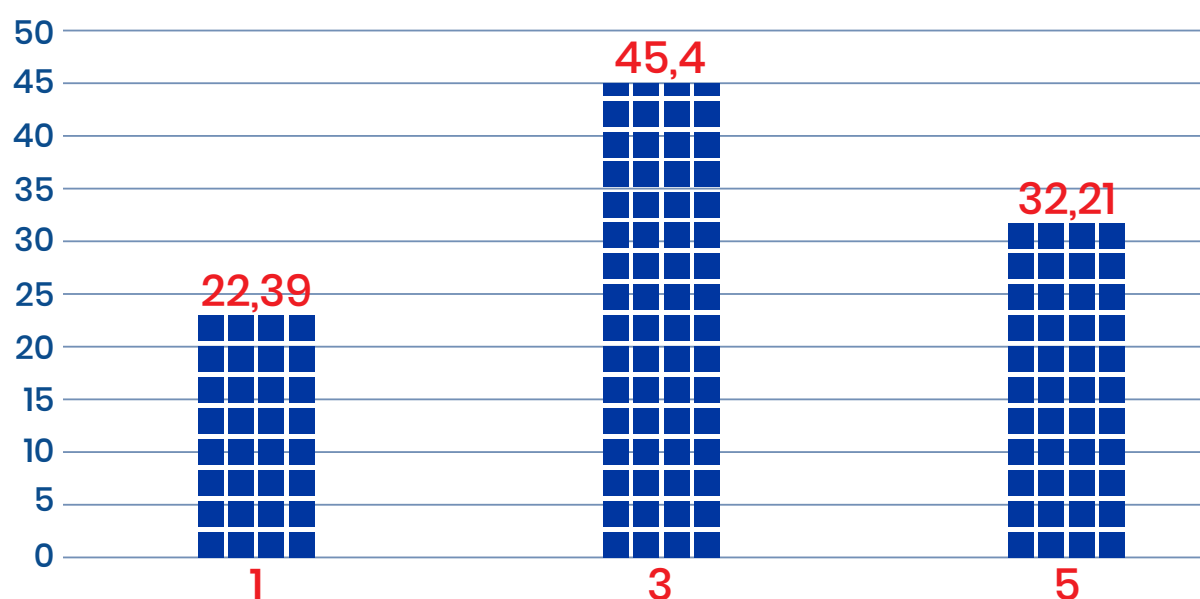
Malgré cette situation, 70% des membres du BP ont été élus démocratiquement au sein de l'AG. Il a été relevé aussi que seulement 49% des BP arrivent à honorer 3 réunions au cours d'une année scolaire.

2.2. Maîtrise des outils de gestion

Cette question traite deux aspects : l'élaboration et la gestion du Programme d'Ecole Contractualisé ou PEC et du Programme d'Emploi ou PE.

L'observation s'est focalisé sur les étapes franchies au cours du processus d'élaboration du PEC selon le guide vulgarisé par le MEN: l'identification des activités non réalisées pendant l'année scolaire précédente au sein d'une AG, l'utilisation de tableau de bord simplifié pour l'élaboration du PEC, la concertation et la définition des problèmes à résoudre d'après le tableau de bord, l'identification de solution en AG, l'élaboration et l'approbation du PEC en AG.

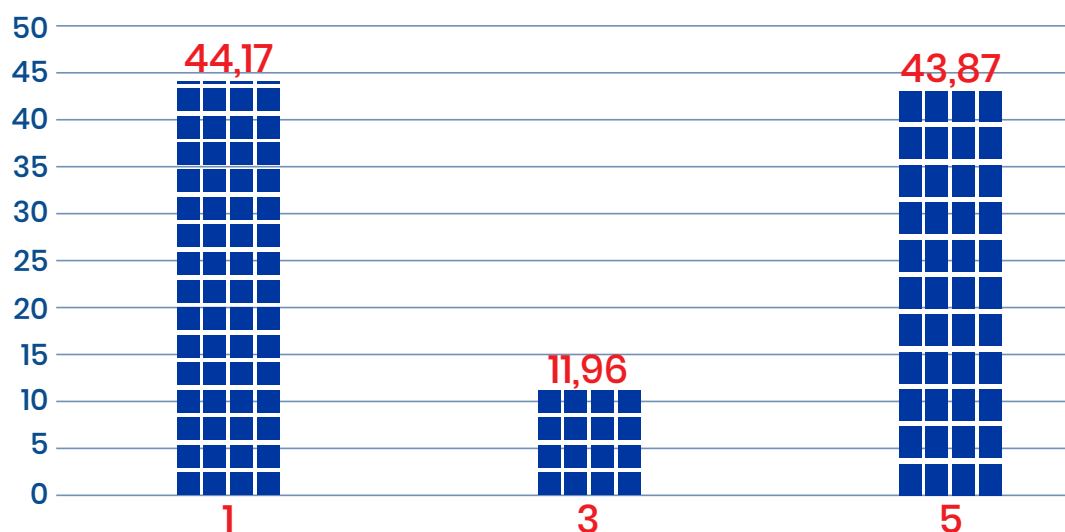
Scores PEC



En effet, l'importance relative de FEFFI avec un score moyen (3) ou bon (5) tient dans le nombre relativement important de FEFFI (77,66%). Ceci s'est traduit surtout sur la validation du PEC au niveau de l'AG tandis que les différentes étapes du processus sont moyennement respectées : 50% ont identifié les activités non réalisées, 45% ont utilisé un TB (Tableau de bord) pour élaborer le PEC, 39% ont procédé à la concertation et la définition des problèmes d'après TB et 39% ont identifié les solutions en AG ... Il a été noté alors que l'utilisation d'un tableau de bord est plus mitigée.

Le deuxième aspect s'est focalisé sur le programme d'emploi (PE) plus précisément l'ajustement du PE suite à la réception de la caisse école ou autre financement.

Scores synthétique Programme d'emploi



2.3. Financement et mise en œuvre du PEC

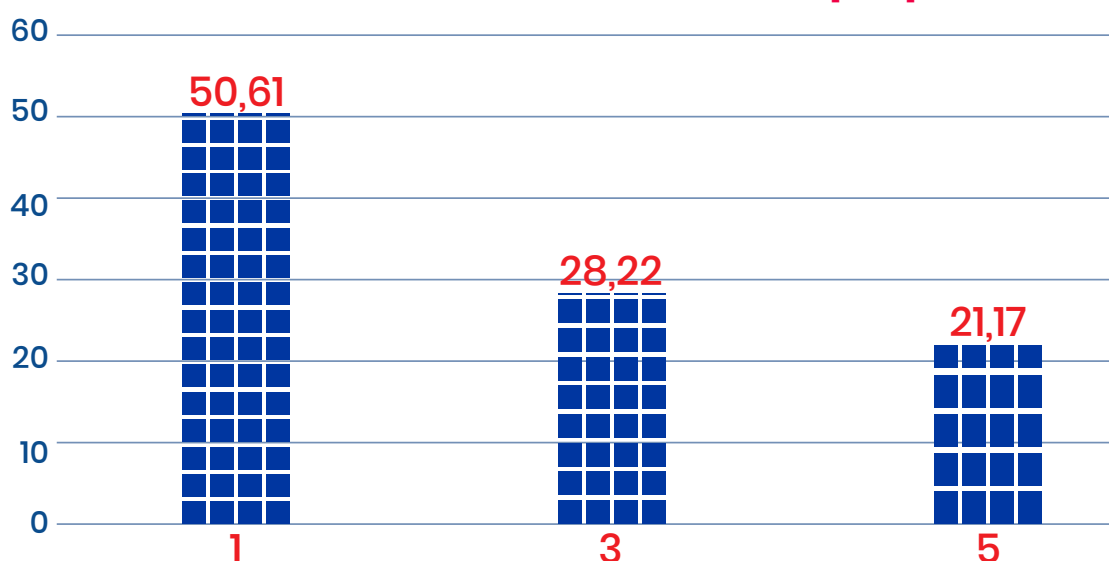
Cette partie évalue la gestion notamment (i) la mobilisation des différentes ressources par le FEFFI à savoir leur propre ressource, les subventions (Etat et PAEB), d'autres (communes, autre partenaires) et (ii) le mode de gestion des fonds par le FEFFI

2.3.1. Mobilisation des différentes ressources

2.3.1.1. Fond propre du FEFFI

D'une manière générale, une faible mobilisation des ressources propres du FEFFI a été relevée.

Scores - financement sur fonds propre

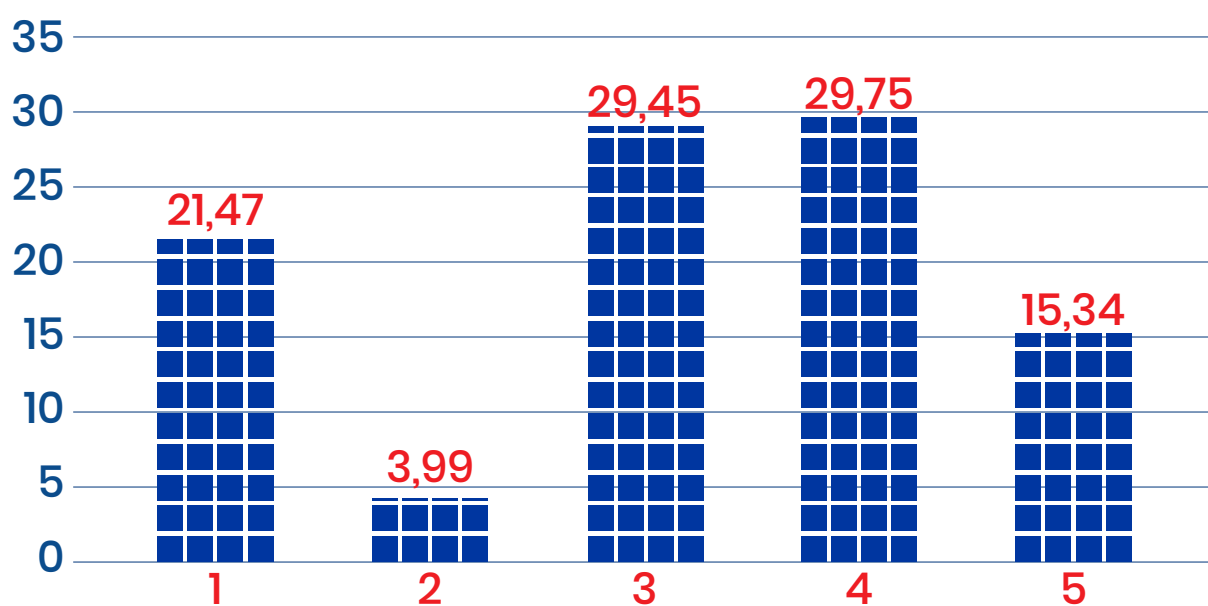


Toutefois, presque la moitié de la FEFFI ne disposent pas de fonds propres. Par ailleurs, 81% des travaux autofinancés par le FEFFI sont inscrits dans le PEC.

2.3.1.2. Subvention de l'Etat

L'évaluation est surtout axée sur la gestion de la subvention notamment l'éligibilité des dépenses, la cohérence de la réalisation avec le PEC et le suivi des travaux mis en œuvre.

Scores – Financement – Etat



Il a été relevé que 80% des FEFFI observés ont reçu la subvention de la part de l'Etat au cours de l'observation. Par ailleurs, il a été noté que près de trois quart des FEFFI ont un score moyen (3) à bon (5) par rapport à la gestion de la subvention/ caisse école issue de l'Etat. Ainsi, l'observation a mis en exergue que 90% des activités financés par cette subvention sont éligibles selon la directive du MEN et 88% des activités financées sont inscrites dans leur PEC. Par ailleurs, il a été noté que 60% des FEFFI ont mis en place un comité de suivi.

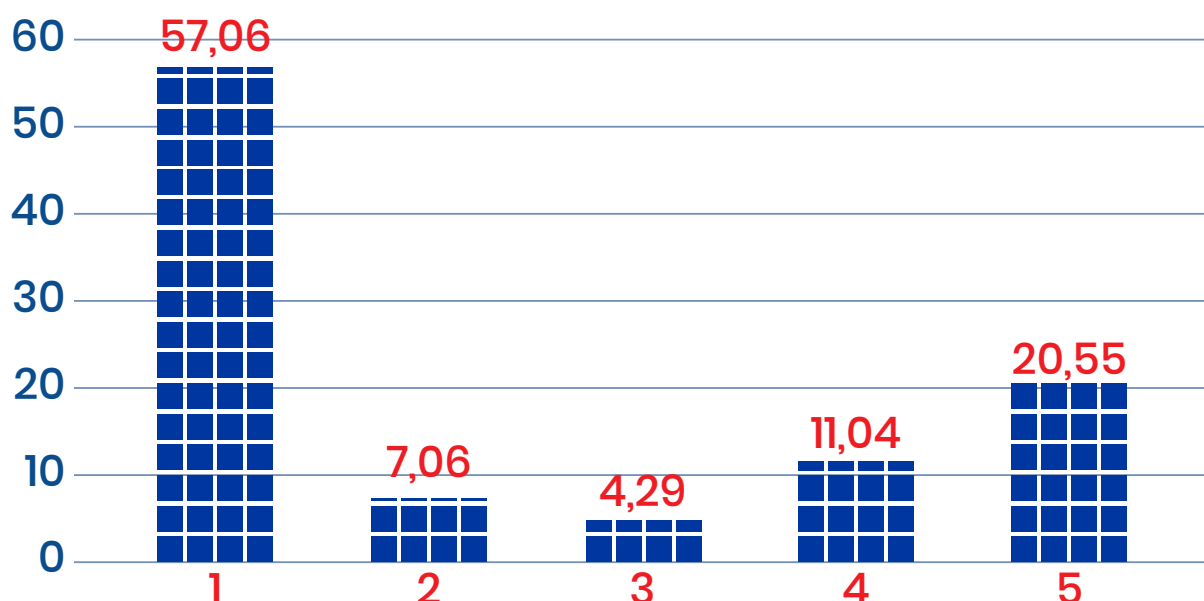
Force est de mentionner que la subvention dédiée pour chaque école est différente d'une école à une autre :

- 20,25% des FEFFI observés n'ont pas reçu une subvention de l'Etat
- 9,51% des FEFFI observés ont eu moins de 500 000 MGA
- 36,81% des FEFFI observés ont reçu 500 000 MGA à 1 000 000 MGA
- 7,18% des FEFFI observés ont bénéficié 1 000 000 à 1 500 000 MGA
- 16,26% des FEFFI observés ont reçu plus de 1 500 000 MGA

2.3.1.3. Subvention issue du PAEB

Une partie de la caisse école est constituée par un fond alloué par le PAEB. L'observation a montré que 43% des FEFFI ont reçu un financement PAEB dont 135 EPP et 5 CEG. Compte tenu du grand nombre de FEFFI non bénéficiaires de cette subvention, 57% des FEFFI ont eu un mauvais score par rapport à la gestion de cette ressource.

Scores – Financement PAEB



Cependant, 83% des activités financées par le PAEB sont éligibles selon la directive du MEN dont 76% inscrites dans le PEC. Un comité de suivi de la réalisation a été mis en place auprès de 65% des FEFFI observés.

Quant aux FEFFI ayant bénéficiés des subventions PAEB, il a été noté que

- 8,57% des FEFFI observés ont eu inférieure à 50 000 MGA
- 22,86% des FEFFI observés ont bénéficié 50 000 MGA à 100 000 MGA
- 42,14% des FEFFI observés ont reçu 100 000 MGA à 200 000 MGA
- 13,57% des FEFFI observés ont reçu 200 000 MGA à 400 000 MGA
- 12,86% des FEFFI observés ont bénéficié plus de 400 000 MGA

2.3.1.4. Appui de la commune

36 sur les 326 FEFFI observés, soit 11%, ont eu un appui financier de la part de la commune. Il a été relevé que 21 sur les 36 (58.33%) sont inscrits dans le PEC et 17 sur les 36 ont mis en place un comité pour le suivi de la mise en œuvre des activités financées par la commune.

2.3.1.5. Appui des autres partenaires

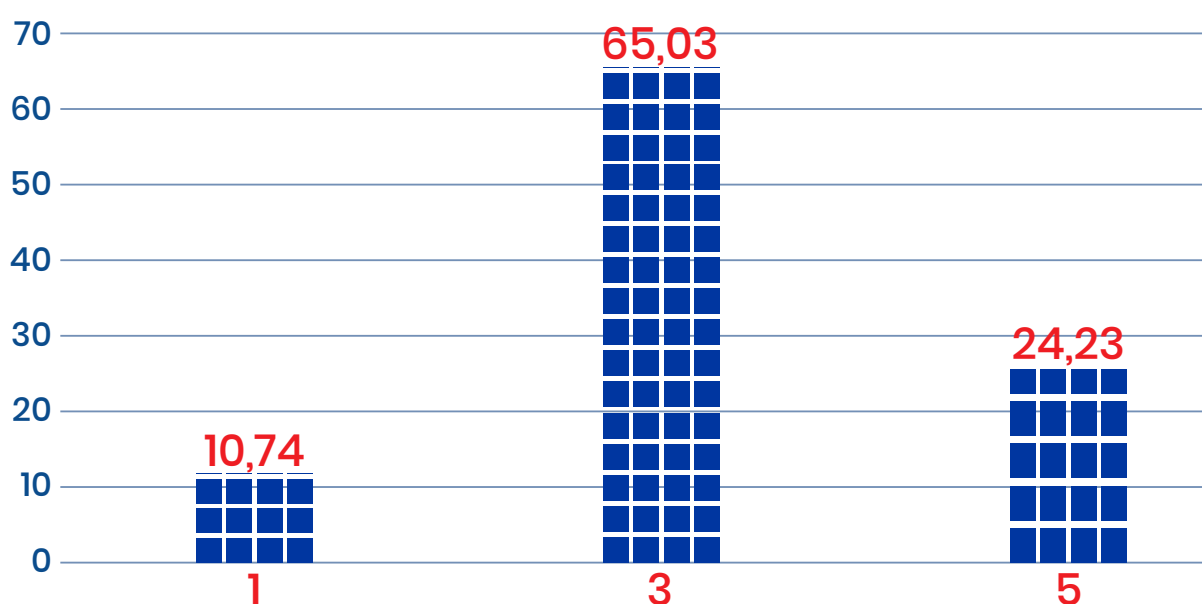
Les autres partenaires incluent généralement des ONG comme ONG « Ny Tanintsika » ou des projets/Programmes comme le PAM. En effet, 16 FEFFI sur les 326 observés ont bénéficié d'une collaboration avec d'autres partenaires. Par ailleurs, il a été relevé que 12 sur les 16 projets sont inscrits dans le PEC et la mise en œuvre de tous ces projets a été suivis par un comité mis en place au niveau du FEFFI.

2.3.2. Mode de gestion des fonds

Les questions de cette section portent sur la nature des dépenses, l'archivage de pièces justificatives et le déblocage des fonds.

Le schéma ci-après montre qu'une majorité de FEFFI (65%) obtient un score moyen sur cette section.

Scores – Dépenses, archivage, signataires



En effet, il a été relevé que sur 70% des FEFFI observés, les deux premières dépenses de la caisse école ont été affecté soient aux fournitures scolaires soient aux matériels d'apprentissage et à l'appui des enfants défavorisés.

Cependant, il a été constaté que la règle de la justification des dépenses est souvent non respectée au niveau des FEFFI observés : 44% des FEFFI observés seulement ont conservé 90 à 100% des justificatifs de dépense et 40% des déblocages ont vu les signatures des 03 mandataires .

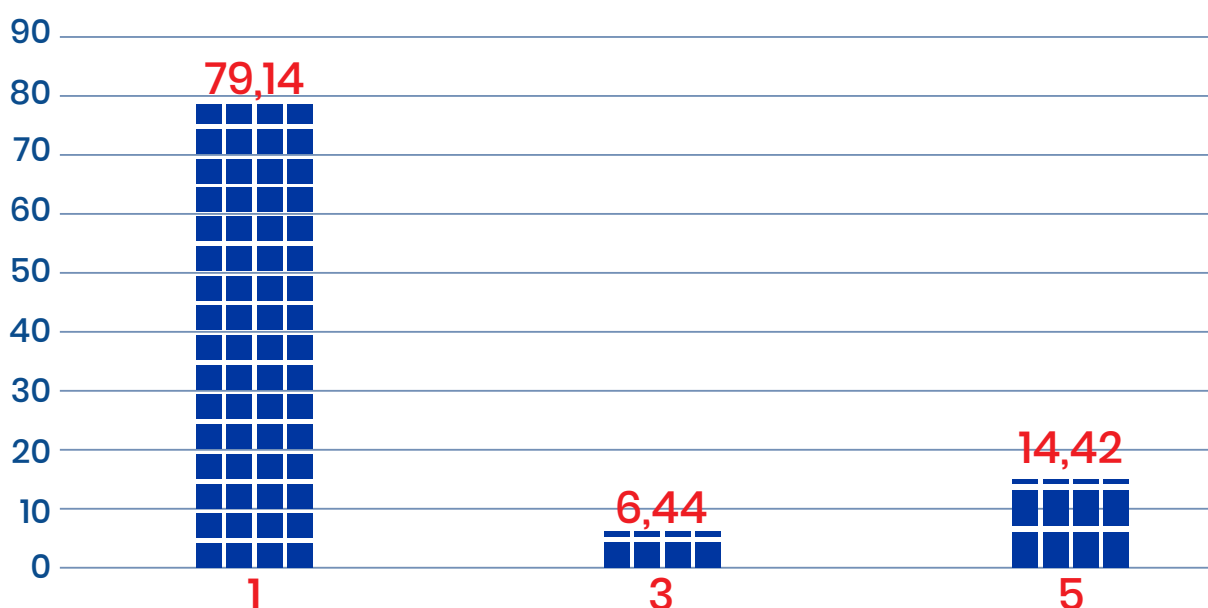
2.4. Gestion de la cantine scolaire

2.4.1. Fonctionnement de la cantine scolaire

Les questions de cette section portent sur l'existence d'une cantine scolaire, la fréquence de la restauration des élèves.

En effet, les cantines ne sont présentes que dans près du cinquième des écoles observées. Les cantines sont financées par les parents d'élèves ou par les partenaires comme le PAM ou les ONS œuvrant dans l'éducation.

Scores – Fonctionnement de la cantine scolaire



Par rapport au durée d'opérationnalisation du FEFFI, on a relevé que :

- 79.14% des FEFFI observés n'ont pas de cantine scolaire
- 3.37% des FEFFI observés sont opérationnels au moins de 1 mois
- 6.13% des FEFFI observés sont opérationnels du 1 à 2 mois
- 2.76% des FEFFI observés sont opérationnels du 3 à 4 mois
- 8.59 % des FEFFI observés sont opérationnels au-delà de 4 mois

Par ailleurs, la fréquence de la restauration varie d'une école à une autre pendant l'opérationnalisation des cantines

- 79.14% des FEFFI observés n'ont pas de cantine scolaire
- 3.07% ont offert une restauration des élèves pour 1 journée par semaine
- 1.84% ont offert une restauration des élèves pour 2 jours par semaine
- 3.99% ont offert une restauration des élèves pour 3 jours par semaine
- 11.96% ont offert une restauration des élèves tous les jours

2.5. Efficacité et efficience

Dans cette partie, l'évaluation porte sur deux aspects : d'une part la réalisation des activités du FEFFI et d'autre part la qualité de l'enseignement.

2.5.1. La réalisation des activités du FEFFI

Il a été relevé que le taux de réalisation des activités du FEFFI est moyennement faible, plus précisément :

- Aucune réalisation n'est constatée au niveau de 32.21% des FEFFI observées
- 11.26% des FEFFI ont une réalisation inférieure à 25%
- 23.93% des FEFFI ont atteint une réalisation comprise entre 25% à 60%
- 17.79% des FEFFI ont réalisé 60 à 90%
- 14.11% des FEFFI arrivent à réaliser 90 à 100% des travaux au cours de l'observation

De plus, il a été noté que 32.83% des réalisations ont connu un retard. En d'autres termes sur les 326 FEFFI observés, 9.51% des réalisations ont un retard plus de trois mois, 16.26% entre 3 à 1 mois et 7.06% autour de 1 mois de retard. Les activités réalisées à temps tournent autour de 34.97%.

2.5.2. La qualité de l'enseignement

Vu que l'un des objectifs du FEFFI consiste à améliorer la qualité de l'enseignement l'apprentissage, l'évaluation de la contribution du PEC à cette qualité reste toujours indispensable. En effet, l'observation a montré que 27% du PEC ne répondent pas aux besoins prioritaires de l'AG du FEFFI tandis que 6% des FEFFI observés sont très satisfaits de l'impact du PEC à la qualité de l'enseignement au niveau de leurs écoles respectives.

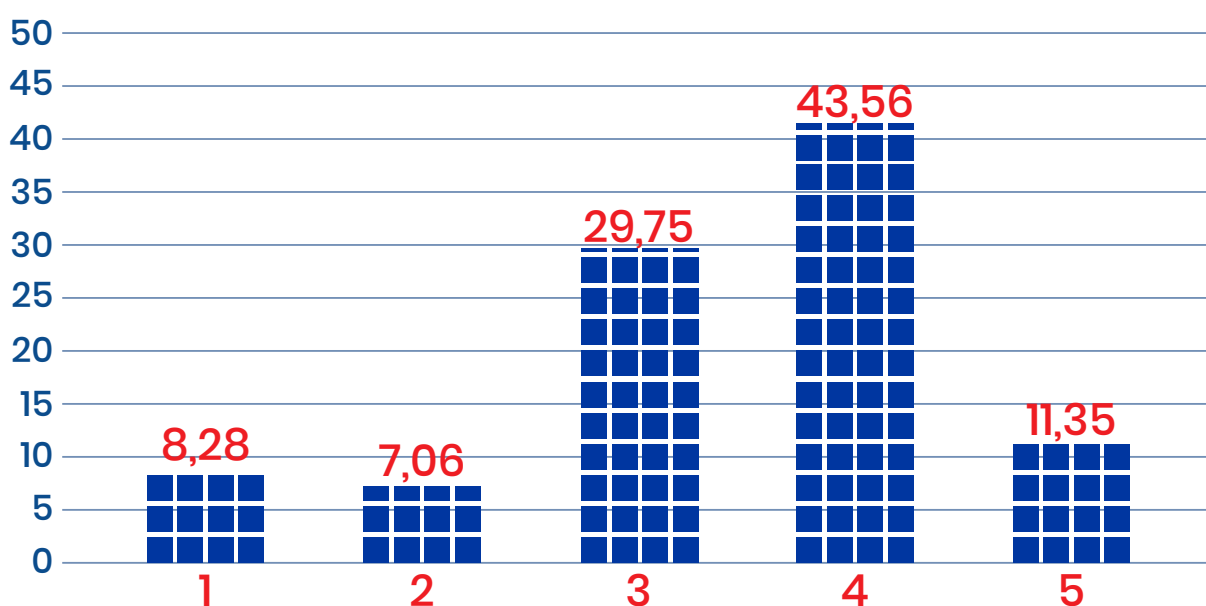
Par rapport aux enseignants, il a été relevé que 13% des FEFFI ont évoqués que les enseignants ont des retards répétitifs (au moins 1 journée par semaine), contre 60.43% mentionnant la ponctualité des enseignants. Par ailleurs, il a été noté que l'absentéisme des enseignants est évoqué par 36.5% des FEFFI observés (au moins 5 jours d'absence par mois) contre 46.93% des FEFFI qui ont souligné la présence régulière des enseignants.

Un autre aspect de l'observation porte sur la satisfaction des FEFFI par rapport à la compétence des enseignants. En tant qu'utilisateur des services publics, les 57% des FEFFI observés sont satisfaits de la compétence/ la prestation des enseignants contre 43% non satisfaits.

Par rapport aux outils et supports pédagogiques utilisés au niveau des écoles publiques, 55.22% des FEFFI observés montrent leur insatisfaction, 18.4% moyennement satisfait et 26.38% satisfaits.

Le dernier point concerne la qualité du bâtiment/ de l'infrastructure scolaire. En effet, 55.22% des FEFFI ont évoqué la mauvaise qualité des bâtiments scolaires contre 26.99% moyen et 12.88% mentionnant que les infrastructures scolaires sont de bonne qualité.

Scores – Qualité de l'enseignement



Les membres FEFFI sont malgré tout, assez satisfaits de la qualité de l'enseignement. En revanche, des efforts devront être menés pour améliorer la qualité de l'enseignement au niveau des écoles publiques.

2.6. Inclusion et accès à l'éducation

Il s'agit ici d'observer la sensibilité du FEFFI à l'amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables à l'éducation fondamentale ainsi que leur contribution dans la lutte contre l'abandon scolaire.

2.6.1. Appui aux enfants défavorisés

Il s'agit ici d'observer la volonté du FEFFI à faciliter l'accessibilité des enfants issus des groupes défavorisés à l'éducation fondamentale.

La concrétisation de la volonté du FEFFI à faciliter l'accessibilité des enfants défavorisés à l'école est encore très faible (2.46%). En effet, 80% des FEFFI observés n'ont pas alloué un budget pour appuyer les enfants défavorisés tandis que 20% y accordent un montant jusqu'à l'occurrence de 15% de leur budget.

2.6.2. Lutte contre l'abandon scolaire

Cette partie traite les initiatives des FEFFI pour contribuer à la lutte contre l'abandon scolaire des filles et des garçons.

D'une manière générale, les principales causes d'abandon scolaire enregistrées pour les filles et les garçons, au cours de l'observation sont le manque de moyens, la pauvreté qui les oblige à aider leurs parents/ à appuyer leurs parents. Cependant, les enfants âgés (garçons, filles, filles mères) sont rarement motivés à continuer l'école.

Cependant, le comportement des FEFFI face à ce problème est différent :

- 46.47% des FEFFI n'ont aucune action pour la ré-insertion ou l'abandon des filles et des garçons à l'école
- 9.97% des FEFFI ont eu des discussions à l'interne pour la ré-insertion ou l'abandon des filles et des garçons à l'école
- 12.27% des FEFFI ont pris des décisions pour la ré-insertion ou l'abandon des filles et des garçons à l'école
- 23.01% des FEFFI ont appliqué quelques initiatives pour la ré-insertion ou l'abandon des filles et des garçons à l'école
- 8.28% des FEFFI ont adopté un mécanisme pour la ré-insertion ou l'abandon des filles et des garçons à l'école

2.6.3. Appui aux enfants avec handicap

Il a été noté qu'au cours de l'année scolaire 2021 – 2022, près de 20% des écoles observées ont des élèves qui vivent avec handicap. Cependant, la grande majorité (près de 96%) des FEFFI n'ont pas eu d'initiative en leur faveur notamment des actions pouvant faciliter leur accès à l'école.

2.7. Participation des acteurs

L'objet d'observation par rapport à la participation comporte sur trois points : adhésion d'autres acteurs au sein du FEFFI, participation effective des membres de l'AG à la gestion du FEFFI, intégration du FEFFI au sein des structures de concertation locales.

Par rapport à la participation des acteurs au sein du FEFFI, on a constaté que 65% des FEFFI n'ont que les parents d'élèves et les enseignants comme membres tandis que d'autres acteurs qui veulent s'engager dans le FEFFI sont membres dans les 35% restantes. Par ailleurs, il a été noté que des initiatives de sensibilisation ont été déjà menées auprès des 20% des FEFFI.

Par ailleurs, il a été relevé au cours de l'observation que la participation des membres de l'AG reste encore faible dans la gestion du FEFFI :

- 80% des membres sont présent à la réunion de l'AG pour 11% des FEFFI observés contre 34.66% des FEFFI ont vu la participation entre 50 à 80% des membres et 54.29% moins de 50% de présence à la réunion du FEFFI.

- Les membres qui émettent des recommandations ne sont que moins de 5% (cas le plus fréquent) dans 34% des FEFFI

- Moins de 25% participent dans la prise de décision en AG dans 43% des FEFFI

- Moins de 25% des membres participent aux travaux convenus dans les AG, dans 46% des FEFFI

A propos de l'implication des FEFFI au sein des SLC, il a été relevé que 12% des FEFFI participent à une structure locale de concertation au niveau de la commune, tandis que 15% sont membres d'un réseau ou fédération de FEFFI.

2.8. Transparence et redevabilité

L'article 19 du décret 2015 -707, stipule que « le bureau permanent est tenu de rendre compte de toutes ses activités à l'AG2 à chacune des réunions ordinaires et extraordinaires. Pour cette rubrique, l'observation s'est surtout focalisée sur la conduite de l'AG et la communication pratiquée au niveau du FEFFI.

Par rapport à la conduite de l'AG, il a été noté que

- 19.94% des FEFFI observés n'ont aucune AG au cours de l'année scolaire

- 15.64% des FEFFI observés ont organisé une AG au cours de l'année scolaire

- 33.44% des FEFFI observés ont organisé deux AG au cours de l'année scolaire

- 30.98% des FEFFI observés ont organisé au moins trois AG au cours de l'année scolaire

Par ailleurs, le même décret dans son article 16, alinéas 10 stipule que le président du BP est chargé de communiquer par voie d'affichage sur le PE signé, au plus tard une semaine après l'AG, les différentes sources de financement et les ressources y afférentes, les rapports d'avancement trimestriels des réalisations physiques et financières des activités convenues en AG.

Cependant, il a été relevé que

- 84% des FEFFI observés n'ont affiché aucun rapport (ni réalisation ni financier)
- 12% des FEFFI observés ont affiché un ou deux rapports
- 4% des FEFFI observés ont affiché plus de deux rapports

Au cours de l'observation, il a été constaté que 10% des affichages sont facilement accessibles et bien visibles.

2.9. Lutte contre la corruption

Par rapport à la lutte contre la corruption, l'observation s'est focalisée surtout sur la mise en place des dispositifs anticorruptions notamment la boîte de doléance ainsi que leur utilisation.

L'écrasante majorité (95%) des FEFFI observés ne met pas en place de boîte de doléances à la disposition du public. Il a été aussi relevé que les cas de dénonciations de corruption sont rares ou presque inexistantes.

Au-delà de l'utilisation des boîtes de doléances, des cas de soupçons de corruptions ou mauvaises pratiques ont été évoqués dans les focus groups organisés au cours de l'observation en matière de gestion financière et d'abus de pouvoir des enseignants/ de l'administration.

3. CLASSEMENT GENERAL

Les scores sur les différentes sections ont été agrégés en un score global, et puis les FEFFI ont été classés suivant les quintiles de score global.

On relève d'après les résultats de calcul qu'Antananarivo I compte 100% de ces FEFFI inclus dans l'échantillon qui appartient au 5ème quintile de score global (score parmi les 20% les plus hauts). De même, 68% des FEFFI d'Antananarivo Avaradrano inclus dans l'échantillon appartiennent au 5ème quintile. Mais on note aussi que même à Antananarivo V, 80% des FEFFI sont classés dans les deux quintiles de scores faibles.

A l'opposé, les districts de Betroka, Amboasary, Toliary II, Mahabo ont une fraction substantielle de leurs FEFFI (plus 40%) qui font partie des 20% ayant le plus bas score global.

On note aussi dans le district d'Ambovombe Androy, une proportion élevée de FEFFI (47%) qui appartient au 2ème quintile de score (parmi le second 20% ayant le plus bas score).

REGION	District	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
ANALAMANGA	Ambohidratrimo	5	20	20	35	20	100
	Antananarivo Avaradrano	5.26	0	10.53	15.79	68.42	100
	Antananarivo Atsimondrano	0	15.79	68.42	15.79	0	100
	Antananarivo I	0	0	0	0	100	100
	Antananarivo IV	0	40	0	60	0	100
	Antananarivo V	40	40	0	20	0	100
	Antananarivo VI	0	20	0	20	60	100
ANDROY	Ambovombe Androy	11.76	47.06	35.29	5.88	0	100
	Bekily	0	31.25	18.75	12.5	37.5	100
	Tsihombe	20	20	40	20	0	100
ANOSY	Amboasary Sud	44.44	22.22	22.22	11.11	0	100
	Betroka	100	0	0	0	0	100
	Taolanaro	13.64	27.27	36.36	18.18	4.55	100
ATSIMO ANDREFANA	Ampanihy Ouest	20	20	20	25	15	100
	Betioky Sud	30	40	30	0	0	100
	Toliary I	36.36	18.18	18.18	9.09	18.18	100
	Toliary II	42.11	10.53	21.05	10.53	15.79	100
FITOVINANY	Manakara	26.32	31.58	21.05	15.79	5.26	100
	Vohipeno	30	45	20	5	0	100
MENABE	Belo Sur Tsiribihina	33.33	50	0	16.67	0	100
	Mahabo	47.06	11.76	11.76	17.65	11.76	100
	Morondava	21.05	26.32	36.84	10.53	5.26	100
VATOVAVY	Ifanadiana	0	0	0	20	80	100
	Mananjary	11.76	11.76	29.41	23.53	23.53	100

4. RECOMMANDATIONS

PROBLEMATIQUES	RECOMMANDATIONS
Rôle, attribution, mission du FEFFI moyennement maîtrisé par les membres et les acteurs Faible adhésion des acteurs autres que les parents d'élèves et les enseignants au sein du FEFFI	Vulgarisation en format simple et traduit en malagasy du décret 2015-707 Fanetsehana fiarahamonina handray andraikitra anatin'ny FEFFI
Outil de gestion notamment le PEC moyennement maîtrisé et valorisé Faible capacité d'archivage des documents du FEFFI (vie organisationnelle, pièces justificatives des dépenses) Capacité moyen des FEFFI au suivi-évaluation	Renforcement de capacité des membres du bureau permanent (BP) et du comité de suivi du FEFFI Renforcement de capacité des BP dans le processus participatif/communautaire
Faible capacité du FEFFI à la mobilisation des ressources Taux de réalisation des activités du FEFFI non satisfaisant	Renforcement de capacité du FEFFI en termes de mobilisation des ressources propres et des partenariats (local, régional, national voire international)
Nombre insuffisant des cantines scolaires Inexistence d'une stratégie / initiative endogène pour l'opérationnalisation et la pérennisation des cantines scolaires	Conduite d'un plaidoyer pour l'affectation d'une subvention dédiée à l'opérationnalisation des cantines scolaires Mise en place d'un réseau d'acteur Accompagnement des FEFFI pour la pérennisation des cantines scolaires
Taux d'insatisfaction élevé (45%) de la qualité de l'enseignement	Renforcement périodiquement des compétences pédagogiques des enseignants y compris les maîtres FRAM (recrutés ou non)

PROBLEMATIQUES	RECOMMANDATIONS
Qualité insatisfaisante des matériels et supports pédagogiques, des infrastructures scolaires	RConduite d'un plaidoyer pour l'augmentation du budget de l'éducation fondamentale Mise en place d'un réseau de FEFFI à tous les niveaux (communal, régional, national)
Faible considération des groupes marginalisés Faible initiative pour lutter contre l'abandon scolaire et la réinsertion des garçons, filles/ filles mères à l'école	Sensibilisation des FEFFI sur l'effectivité de l'éducation inclusive Optimisation / capitalisation des initiatives déjà existantes
Faible adoption de la transparence et de la redevabilité dans l'éducation fondamentale	Sensibilisation et accompagnement des FEFFI en termes de TRS (mise en place d'un système de rapportage et de communication approprié) Conduite d'un plaidoyer pour la transparence et la redevabilité dans l'éducation fondamentale
Corruption et mauvaise pratique constatées non dénoncée	Mise en place des dispositifs anticorruptions, accessibles et crédibles pour tous Mise en place d'un système de recours et d'un centre de signalement accessible pour tous, et d'une gestion des plaintes multi-acteurs



Suivi Citoyen par les OSC de la transparence et la redevabilité de l'éducation

Biraon'ny Firaïsamoni-m-pirenena - ROHY (Ex-Bâtiment CITE)

Lalana Rahamefy, Ambatonakanga Antananarivo 101,

Tel: +261 34 45 484 77

e-mail: scoregpe@gmail.com

web: msis-tatao.org/education/score/

Fb: [@scorefanabeazanafototra](https://www.facebook.com/scorefanabeazanafototra)